



Pau, le 18 novembre 2024

**Nous battre pour nos droits,
pour le statut de la fonction publique
pour l'Éducation Nationale :
le jeudi 5 décembre, première journée
de mobilisation sur l'ensemble du territoire !**

Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP appellent les agent·es de la Fonction publique à une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève sur l'ensemble du territoire le jeudi 5 décembre 2024.

3 jours de carence c'est non !

Les enseignant·e·s et les personnels des collèges et lycées ne doivent pas se sentir coupables d'être malades. Les décisions du gouvernement pour punir les fonctionnaires sont particulièrement vexatoires et reposent sur des préjugés qui ne visent qu'à détruire les services publics qui sont pourtant essentiels à notre pays.

**Diminution de l'indemnisation
des jours d'arrêt maladie,
c'est encore non !**

Le passage à 90 % de la rémunération en arrêt maladie est une nouvelle attaque contre nos conditions d'emploi et cela risque de nous coûter cher !

[Le simulateur en ligne de la FSU montre que par exemple :](#)

En cas de grippe avec un arrêt parfaitement justifié de 3 jours rédigé par un médecin, un·e certifié·e à l'échelon 8 perdrait 297€

La SNES-FSU est opposé à toute carence d'indemnisation, considérant que la maladie ne peut pas être un motif de perte de rémunération. Nous devons combattre avec une détermination sans faille les projets actuels du gouvernement et revendiquons l'abrogation de toute carence.

**Le non-versement de la Gipa,
c'est toujours non !**

La FSU a par ailleurs dénoncé le gel du point d'indice mais aussi la suppression de la GIPA (Garantie Individuelle du **Pouvoir d'Achat**), alors que les rémunérations des fonctionnaires connaissent une disette qui les place en situation de grave décrochage. Un·e certifié·e à l'échelon 8 gagnerait 650€ net mensuel de plus si son salaire avait suivi l'inflation depuis 2022. La crise d'attractivité que cela engendre entrave aujourd'hui la capacité de la Fonction publique à remplir ses missions de service public pour répondre aux besoins et aux attentes légitimes de la population.

Le jeudi 5 décembre, nos organisations syndicales appellent les agent·es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel·les, à **se mobiliser pour obtenir** notamment :

- des **moyens budgétaires** à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des **créations d'emplois** partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels,
- l'augmentation de la valeur du **point d'indice** au titre de l'année 2024 et des années précédentes,
- la refonte, à la hausse, des **grilles indiciaires**,
- l'**égalité** salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

Pétition : Non au recul de l'indexation des retraites de base au 1er juillet 2025

[Signez la pétition en ligne !](#)

Acte 2 du « choc des savoirs » :

contre la profession entière, entêtement du ministère

La ministre a annoncé un Acte 2 du « Choc des savoirs » au mépris des réalités du terrain et des attentes des personnels.

La ministre voudrait donc **étendre** en Quatrième et Troisième le **tri des élèves**, tout en cachant l'absence de moyens nouveaux (le second degré perd 184 emplois à la rentrée 2025) et de personnels disponibles (la crise de recrutement s'aggrave). Le bricolage envisagé ferait perdre une heure de cours hebdomadaire en mathématiques ou français : aligner les élèves sur un créneau pour créer des groupes de mathématiques et de français en alternance, c'est ajouter encore une rupture des apprentissages collectifs avec leur professeur·e attiré·e, en plus de créer de nouveaux problèmes d'emplois du temps insolubles.

Comme en Sixième et Cinquième, l'absence de moyens dédiés dans la plupart des collèges fait craindre une fragilisation des options et des derniers dédouplements existants. Rien ne permet d'exclure que les horaires des autres disciplines ne seront pas amputés pour financer une mesure que la majorité rejette, comme cela a déjà été le cas pour la technologie en Sixième depuis la rentrée 2023.

L'épreuve anticipée de mathématiques en Première générale et technologique est annoncée depuis près d'un an, avec une différence entre les élèves inscrits en mathématiques, rattachés à l'enseignement scientifique et ceux qui auront choisi l'enseignement de spécialité. Une nouvelle inégalité de traitement pour une énième réforme de la réforme du lycée !

Le ministère a été incapable de proposer un cadre à cette épreuve qui pose question notamment sur le devenir des mathématiques en Terminale une fois passée l'épreuve. Son exploitation dans « Parcoursup » fait en outre craindre un nouveau critère de sélection et de discrimination, conçu pour peser dans l'accès aux études supérieures.

Se mobiliser, largement, dans la durée

La section académique a d'ores et déjà entamé une campagne de communication sur la nécessité d'une mobilisation en réaction aux attaques dont la fonction publique et le service public d'éducation font l'objet, notamment via l'envoi d'une lettre d'information académique et d'une lettre d'information aux **S1** les invitant à nous contacter pour l'animation d'heures d'information syndicale.

La section académique enverra du matériel aux sections d'établissement pour l'action du mois de décembre : autocollants et affiches.

A travers ces campagnes, le SNES-FSU se donne pour objectif de **réussir une action majoritaire**, avec l'arc syndical le plus étendu possible, a minima dans le champ de l'éducation. Un mouvement de grève sera initié **le jeudi 5 décembre**. Il est déterminant que cette première journée soit réussie, afin d'obtenir satisfaction immédiate de toutes nos revendications.

L'action revendicative dans tous les domaines est appelée à s'inscrire dans la durée.

Salaires, conditions de travail, métiers, le SNES-FSU doit parvenir à convaincre les professions qu'il représente, les collègues, que la riposte doit être à la hauteur de la gravité du moment et que **chacun·e doit se mobiliser pour s'opposer aux attaques sociales frontales annoncées**.

**Journée internationale de
lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
Le SNES-FSU appelle à participer au rassemblement
PAU: SAMEDI 23 NOVEMBRE**

11h: CERCLE FÉMINISTE AUX HALLES DE PAU

15h: MANIFESTATION PLACE CLEMENCEAU